



RÈGLEMENTS CONCOURS DE PHOTO

100^E ANNIVERSAIRE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Dans le cadre de la célébration du 100^e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac, la Municipalité organise un concours de photo pour ses citoyens afin de mettre en valeur les attraits, les paysages et la communauté de notre beau village.

Le concours de photo «Vaudreuil-sur-le-Lac mon village, ma fierté!» (ci-après nommé «le Concours») est tenu par la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac (ci-après nommé «l'Organisateur»).

1. THÈME : Vaudreuil-sur-le-Lac mon village, ma fierté!

1.1 Les citoyens, petits et grands, sont invités à immortaliser dans la municipalité leur endroit favori, leur activité préférée, un paysage à couper le souffle, leur voisinage de rêve, etc. pour démontrer la fierté qu'ils ont d'habiter à Vaudreuil-sur-le-Lac.

1.2 Le concours qui s'échelonne sur l'année complète des festivités du 100^e anniversaire permettra aux participants de couvrir les 4 saisons et de prendre des clichés sous les différents décors que la nature nous offre.

1.3 Les photos qui respectent les critères du présent règlement feront l'objet d'une exposition virtuelle à la fin du concours. Les détails seront divulgués à l'été 2021.

2. PRIX

2.1 Premier prix :

- Certificat-cadeaux 50\$ restaurant Olivia et 50\$ restaurant Rockaberry;
- Publication de la photo dans le Livre souvenir du 100^e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac;
- Affichage de la photo sur le site web et la page Facebook de la Municipalité.

2.2 Deuxième prix :

- Certificat-cadeau de 50\$ à la boutique Le Suroît Cycle et Ski
- Publication de la photo dans le Livre souvenir du 100^e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac;
- Affichage de la photo sur le site web et la page Facebook de la Municipalité.

2.3 Troisième prix :

- Certificat-cadeau 50\$ épicerie PC (Provigo ou Maxi);
- Publication de la photo dans le Livre souvenir du 100^e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac;
- Affichage de la photo sur le site web et la page Facebook de la Municipalité.

2.4 Les prix ne sont pas monnayables, ni transférables, et devront être acceptés comme décrits.

3. DURÉE DU CONCOURS

Le Concours commence le 29 mai 2020 et se termine le 28 mai 2021.

4. ADMISSIBILITÉ

4.1 Le Concours est ouvert à toute personne âgée de 12 ans ou plus au moment de sa participation et qui réside à Vaudreuil-sur-le-Lac, à l'exception des employés, représentants et élus de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, ainsi que des membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et des personnes avec lesquelles ces employés, représentants et élus sont domiciliés.

4.2 Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom a été indiqué lors de l'inscription au Concours.

4.3 Pour être déclarées gagnantes, les personnes sélectionnées devront s'être conformées au présent règlement. Le non-respect des conditions pourra entraîner la disqualification des participants.

5. COMMENT PARTICIPER

5.1 Le participant doit se rendre sur le site web de la Municipalité (vsll.ca) et télécharger le formulaire à remplir et retourner par courriel, avec sa ou ses photos, à loisirs@vsll.ca.

5.2 La ou les photos doivent être en version numérique format «JPEG» avec une résolution minimum de 300 DPI et un poids supérieur à 1 MO. Les photos doivent être soumises par courriel. Si vos photos sont trop lourdes, nous vous suggérons d'utiliser [WeTransfer](#), un site très facile d'utilisation qui vous permet d'envoyer jusqu'à 2 GB, et ce, tout à fait gratuitement.

6. RÈGLEMENTS DU CONCOURS

6.1 Le concours est réservé aux résidents de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, âgés de 12 ans et plus.

6.2 Un participant peut soumettre un maximum de quatre (4) photos. À noter qu'une (1) seule photo du même participant pourra être sélectionnée pour remporter un prix.

6.3 Les photos doivent être prises sur le territoire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

6.4 Les photos doivent avoir été prises entre le 29 mai 2020 et le 28 mai 2021.

6.5 Les photos soumises doivent être claires, de bonne qualité et respecter le thème «Vaudreuil-sur-le-Lac mon village, ma fierté».

6.6 L'Organisateur ne sera pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos lors de la transmission de la candidature des participants.

7. DROITS D'AUTEUR ET AUTORISATION

7.1 Le participant atteste être l'auteur des photos soumises et reconnaît en avoir tous les droits et libertés de publication, incluant l'autorisation du modèle.

7.2 Le participant accorde à l'Organisateur le droit d'utiliser les photos envoyées dans le cadre du Concours sur ses différentes plateformes (site internet, réseaux sociaux, revue municipale, etc.) Le participant accorde également à l'Organisateur le droit de diffuser et de reproduire les photos soumises et consent à ce qu'elles soient utilisées sous toutes formes et pour toutes fins (publicitaires, promotionnelles et commerciales), et ce pour une durée indéterminée, sans restriction territoriale et sans compensation à son égard ainsi qu'à toutes les personnes qui y apparaissent.

7.3 En conséquence, le participant dégage l'Organisateur de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

7.4 En participant au Concours, toute personne gagnante autorise, si requis, l'Organisateur à utiliser son nom, sa photographie, son image, sa voix, ses commentaires dans tout média incluant les réseaux sociaux, et ce, sans aucune forme de rémunération.

8. JURY

Le jury, composé de 5 personnes, choisira trois (3) photos gagnantes selon les critères de sélection. Seuls les gagnants seront contactés par l'Organisateur pour les avisés du dénouement du Concours.

9. CRITÈRE DE SÉLECTION

Le jury sélectionnera les gagnants en fonction des critères suivants :

- Respect du thème
- Caractère exclusif de la photo
- Esthétisme, créativité et originalité
- Clarté et qualité de l'image
- Respect des règlements

10. INFORMATIONS

Veuillez communiquer avec Josée Guillemette, responsable des loisirs, de la culture et des communications pour poser vos questions : loisirs@vsll.ca / 450-455-1133 poste 6.